

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2016**

La séance est ouverte à 9 h 00 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOULON Thierry, Mme COPIE Magali, M. DELARBRE, M. GUEZE Daniel, M. GRIMAUD Guillaume, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Melle MENADI Cindy

Absents excusés : M. BOIS Bernard, Mme HAYART Amandine

Secrétaire de séance : Melle MENADI Cindy

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2016 est adopté à l'unanimité.

## **APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015**

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésor Public.  
Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de leur part.  
Le compte de gestion 2015 de la commune est ainsi approuvé.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Le Conseil Municipal, à la demande de Mr GUEZE Daniel, premier adjoint, vote à l'unanimité le compte administratif 2015 présentant un excédent de fonctionnement de 24 843,52 € et un excédent d'investissement de 120 255,07 €.

## **AFFECTATION DE RESULTATS 2015**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le report des montants dégagés soit :  
- la somme de 24 843,52 € à la section de fonctionnement ;  
- la somme de 120 255,07 € à la section d'investissement.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Monsieur le Maire rappelle les règles du vote du budget primitif (BP).

A vu du tableau reprenant le CA 2015 et indiquant le projet de BP 2016, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le budget primitif 2016.

Section fonctionnement : 158 801,52 €

Section investissement : 122 118,00 €

## **TAUX IMPOSITION 2016 – CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taux 2016 des trois taxes d'imposition. Il rappelle à l'assemblée que l'année passée, une augmentation de 0,5 % a été votée. Il propose pour cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition dans la mesure où le nouveau schéma de coopération intercommunale n'est pas arrêté et que les conséquences fiscales d'une fusion avec une autre communauté de communes sont donc encore inconnues. De plus, Monsieur le Maire précise que le budget primitif 2016 est équilibré avec les taux actuels et ne nécessite pas d'augmentation de ces taxes.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les trois taxes directes locales aux taux actuels.

Les taux sont donc maintenus à :

- TAXE D'HABITATION ..... 9,38 %
- TAXE FONCIER BATI ..... 17,41 %
- TAXE FONCIER NON BATI ..... 67,67%

## **TRAVAUX EAUX PLUVIALES**

La descente de Vallier nécessite des travaux pour résoudre les problèmes relatifs aux eaux pluviales, avec pour solution, la mise en place d'un système d'écoulement dans les fossés.

Quatre entreprises ont été sollicitées pour faire connaître leur proposition : Anthony Bois, Brosseau Travaux Publics, Gerland et Bouchardon frères. Après études des devis, le Conseil Municipal décide d'accorder le marché de travaux à Brosseau Travaux Publics.

## **TRAVAUX VOIRIE**

Conformément aux dépenses d'investissement prévues au budget en termes de voirie, le Conseil Municipal décide de curer les fossés et de refaire les bords de routes. Daniel Guèze est chargé de recenser les endroits où ces travaux de voirie sont nécessaires. Pour rappel, la commune a récupéré la compétence voirie qui était auparavant du ressort de la communauté de communes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### *↳ Ralentisseurs*

Une demande de subventions va être faite dans le cadre de la sécurité routière afin de pouvoir mettre en place des ralentisseurs dans le village et notamment au Quartier des Fanges (mise en place de deux ralentisseurs).

### *↳ ERDF*

ERDF a mis à disposition de ses utilisateurs, de la documentation relative à l'utilisation des compteurs.

↳ *Associations*

- Une commission se tiendra prochainement afin d'étudier les demandes de subventions des associations.
- L'association Les Amis de Châteauneuf demande de pouvoir utiliser le bureau de la salle communale (bas) pour gérer l'administratif. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

↳ *Modification du plan de transport scolaire*

Suite à l'annonce de la fermeture du collège de la Présentation de Marie à Vernoux en Vivarais, le département propose de modifier la carte du plan de transport scolaire pour répondre aux nouveaux besoins des élèves. La section équitation étant déléguée au collège Charles de Foucauld, le département propose d'orienter le plan de transport vers Lamastre. Un courrier va être envoyé à la directrice du collège de la Présentation de Marie afin de connaître les projets d'inscriptions des élèves dans d'autres établissements avant de répondre à la proposition du Département.

↳ *Prochains conseils municipaux*

Vendredi 29 avril 2016

Vendredi 27 mai 2016

Vendredi 24 juin 2016

La séance est levée à 11 h 30